Image not found or type unknown

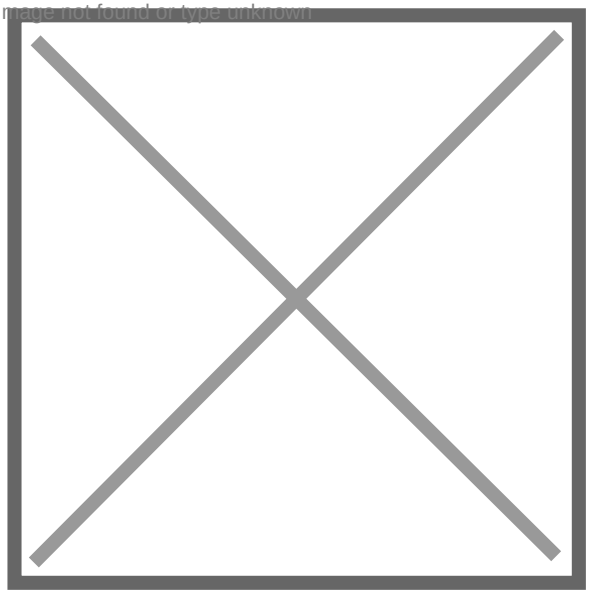

Crédit à 2, rachat de crédit

Par **claudie1801**, le **26/08/2010** à **12:21**

Bonjour,

avec ma compagne, nous avons acheté il y a 2 ans une voiture. nous payons le crédit à 2 et la carte grise est à nos 2 noms.
nous nous séparons et ma compagne aimerait bien garder la voiture.
elle veut donc reprendre tout le crédit toute seule mais est ce qu'elle me doit de l'argent sur ma part de la voiture ou il suffit qu'elle reprenne le crédit et c'est tout ?

merci d'avance pour votre réponse

cordialement

Par **mimi493**, le **26/08/2010** à **12:40**

Vous faites les comptes, tout simplement.
Si la voiture vaut 10 000 euros à l'achat, que le crédit a déjà remboursé 5000 euros, elle vous doit 2500 euros et prend le crédit à son compte pour le reste.

Par **claudie1801**, le **26/08/2010** à **12:46**

merci pour votre réponse rapide.

c'est bien ce qu'il me semblait mais pour elle, j'ai plus utilisé la voiture qu'elle pdt 2 ans alors elle comprend pas pourquoi elle me devrait de l'argent....

Par **kindermaxi**, le **26/08/2010** à **12:54**

Bonjour,
Ne faut-il pas prendre en compte l'argus de la voiture ?
En effet, elle est en droit également de faire un proratra, si vous avez contribué largement au kilométrage de la voiture.
Elle vous doit bien une somme, mais certainement pas la totalité que vous avez versé.
Qui a payé l'assurance et l'entretien de ce véhicule durant deux ans ?
Bonne journée.

Par **claudie1801**, le **26/08/2010** à **22:30**

c moi qui ait géré l'entretien+essence+assurance vu que c moi qui l'utilisait.

une autre info que j'ai oublié de notifier, lors de l'achat de la voiture, j'ai fait un apport de 4500€.

elle pense qu'elle n'a pas d'argent à me donner et me fait douter.

merci pour vos infos

Par **mimi493**, le **27/08/2010** à **03:22**

Le fait est que vous devez trouver un accord amiable.
Sinon, vous vendez la voiture, partagez le fruit de la vente en deux ou elle vous rachète votre part, et vous continuez le crédit à deux.

Si vous commencez à entrer dans les détails de compte d'apothicaire, elle pourra vous rétorquer que si vous payiez l'entretien de la voiture, c'était autant d'argent que vous ne mettiez pas dans le foyer et qu'elle devait compenser.
Si vous l'utilisiez, vous avez payé l'entretien, c'est normal, rien à voir avec le cout d'achat.

Dans une séparation, il faut déjà impérativement faire cesser les crédits sur les 2 têtes (sinon, vous risquez de devoir payer la totalité, sans avoir disposition du véhicule)
Combien a couté la voiture au départ ?
Qui a mis quoi ?
Combien le crédit a déjà remboursé ? Qui a remboursé le crédit ?
il reste combien à rembourser ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **claudie1801**, le **27/08/2010** à **10:08**

bonjour

la voiture a couté 20 000€
- mon apport de 4500€

- on a pris un crédit à 2 sur 72 mois de 15 500€ pour un remboursement de 283,61€ par mois.

-on a payé pour l'instant 18 mois, soit 5104,98€

- le remboursement se fait 50/50 chacune.

- il reste donc 10 395€ à rembourser.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés